

Pour une démocratie locale plus équitable

Pour faire face aux crises avec agilité, il est essentiel que les acteurs de terrain aient le niveau de délégation approprié. Mais la liberté que donnent des moyens accrus a pour contrepartie la responsabilité et la transparence. La décentralisation doit s'accompagner d'une clarification des responsabilités entre les collectivités territoriales et d'un renforcement des compétences et des organes de contrôle.

Premiers recours pour les citoyens sur des sujets conflictuels, les élus minoritaires sont parfois bien seuls pour les traiter. Certaines villes sont le théâtre de méthodes d'intimidation (absence de boîtes aux lettres et d'adresse de messagerie de la ville, transmission de documents au dernier moment, mépris affiché pendant les débats, non réponse aux questions diverses et courriers, procès...). Au point qu'un collectif transpartisan s'est constitué dans les Yvelines afin de leur apporter soutien et protection. Des propositions d'amélioration de la démocratie locale ont été présentées aux candidats à l'élection sénatoriale. Sans compromettre la nécessaire stabilité du Conseil municipal, une révision de la prime majoritaire (à 25% vs 50% comme c'est le cas pour les Conseils régionaux ?) contribuerait à favoriser l'émergence d'une culture du compromis. Les moyens matériels (équipement informatique, boîte aux lettres, local, indemnités), de communication (messagerie, cartes de visite, intégration au moment de l'« installation », espace d'expression suffisant dans le magazine local et sur le site internet) et la protection juridique devraient être les mêmes pour tous. La Préfecture devrait remplir de manière plus serrée sa mission de contrôle administratif et du respect de la loi. Le retard dans l'élaboration du PCAET, les consultations de pure forme et le dépôt sans bruit auprès de la Préfecture du PPBE (sans vote du Conseil communautaire après deux retraits) illustrent ce besoin.

Mais une réforme des institutions ne suffira pas à regagner la confiance perdue si les pratiques politiques ne changent pas et si les recours ne sont pas traités avec plus de diligence. Les élus minoritaires doivent être intégrés avec les égards dus aux citoyens qu'ils représentent et considérés comme des partenaires. Dans ce monde de désinformation et d'isolement, le contact humain est plus que jamais nécessaire pour assurer la cohésion sociale. Parce que seule la présence physique convainc, seule la parole transmet et inspire confiance, le premier niveau politique que constitue le conseil municipal doit être exemplaire. A l'heure où la moitié du Sénat vient d'être renouvelée par un système électoral qui donne le pouvoir à des majorités surreprésentées, il est temps de changer de mentalité et d'encourager de nouvelles pratiques. L'engagement du Président de la République de protéger et soutenir l'action des élus locaux doit s'appliquer à tous les élus.

Anne-France Simon

ensemblevivonsversailles@gmail.com

Ensemblevivonsversailles.fr